



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Premier ministre

SECRETARIAT
GENERAL POUR
LA MODERNISATION
DE L'ACTION
PUBLIQUE



Etude qualitative sur l'usage du RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) par les acteurs de l'orientation

Rapport d'étude qualitative

Mai 2016

Sommaire

CONTEXTE, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE	p3
LES ENSEIGNEMENTS	p6
1. De nombreux outils d'information sur les certifications , parmi lesquels une priorité donnée aux outils internes	p7
2. Le RNCP, un outil de référence, mais un support d'information et de vérification plus qu'un vrai outil opérationnel d'orientation ?	p20
3. Les points forts et pistes d'optimisation du RNCP	p26
4. Un positionnement de la CNCP qu'on espère mieux communiqué - voire modifié - pour renforcer la légitimité du RNCP	p51
5. Focus sur l'inventaire : un levier d'opérationnalité du RNCP, mais méconnu et risqué dans sa construction actuelle	p57
6. Un outil à mieux valoriser et à intégrer dans le quotidien	p63
CONCLUSIONS	p66



▾ Répertoire

▴ Commission

▴ Inventaire 

▴ International



Contexte, objectifs et méthodologie

Contexte et objectifs

Le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a pour objet de tenir à la disposition des personnes et des entreprises une information constamment à jour sur les diplômes et les titres à finalité professionnelle ainsi que sur les certificats de qualification figurant sur les listes établies par les commissions paritaires nationales de l'emploi des branches professionnelles. Il contribue à faciliter l'accès à l'emploi, la gestion des ressources humaines et la mobilité professionnelle.

Cette étude qualitative avait précisément pour objectif **d'évaluer comment les acteurs de l'orientation scolaire et professionnelle mobilisent l'outil RNCP, d'identifier les attentes et pistes d'optimisation de l'outil pour renforcer son utilité** pour les acteurs de l'orientation.

Plus précisément, l'étude avait pour but :

- d'identifier tous les outils, les supports à disposition des acteurs de l'orientation pour leur permettre de remplir leurs missions ;
- de positionner tous ces outils, dont le RNCP (outil web et fiches) dans cet écosystème en identifiant les singularités de chaque outil : forces/faiblesses - leviers/freins à l'utilisation... ;
- de cerner la connaissance du RNCP, les usages, l'intérêt, l'impact de celui-ci pour les acteurs de l'orientation, et éventuellement à travers eux pour les bénéficiaires finaux (jeunes, demandeurs d'emploi, salariés...)
- de comprendre les logiques de recours/utilisation du RNCP (dans quels buts, dans quelles situations, quels bénéfices spécifiques à utiliser le RNCP) et de non recours ;
- recueillir éventuellement (auprès des acteurs pour lesquels cela sera possible) l'analyse en détail que peuvent faire les acteurs de l'orientation du contenu des fiches du RNCP (fiches à sélectionner) - test ;
- de cerner les points à travailler pour améliorer la connaissance, le recours, l'usage, l'attractivité, l'efficacité du RNCP pour les acteurs de l'orientation ;
- recueillir l'appréciation des acteurs de l'orientation sur « l'inventaire » des certifications correspondant à des compétences transversales récemment mis en place par la CNCP, et leurs éventuelles suggestions à ce sujet.

L'étude a été réalisée sur la base d'entretiens individuels **auprès de spécialistes du secteur de l'orientation.**

17 entretiens ont été menés entre le 25 avril et le 18 mai 2016.

Ils ont été réalisés par téléphone, avec une durée d'1h à 1h30.

ACTEURS DE L'ORIENTATION SCOLAIRE

5 Acteurs de l'ONISEP :

- ONISEP, chef adjoint de service Mon orientation en ligne
- ONISEP, conseillère d'orientation et mobilité
- ONISEP, conseillère d'orientation et VAE
- ONISEP, documentaliste, pôle ingénierie certification
- ONISEP, conseillère service mon orientation en ligne

ACTEURS DE L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

3 Acteurs des missions locales :

- Mission locale, chef de Projet
- Mission locale, animateur régional
- Mission Locale, conseiller

4 acteurs de l'APEC

- APEC, consultant mobilité
- APEC, consultante en mobilité
- APEC, consultante mobilité et formation
- APEC, consultante mobilité et formation

5 acteurs de Pôle Emploi

- Pôle Emploi, chef département orientation professionnelle et formation
- Pôle Emploi, chargée de mission
- Pôle Emploi, chargé de mission orientation et VAE
- Pôle Emploi, référent métier orientation
- Pôle Emploi, chargée de mission



▾ Répertoire

▴ Commission

▴ Inventaire 

▴ International



Les enseignements



**De nombreux outils
d'information sur
les certifications
dont une prime aux
outils internes**

• Une logique d'orientation, de VAE et de certification bien ancrée au sein de l'ONISEP et de Pôle emploi (1/2)

➤ Au sein des structures **ONISEP** et **Pôle Emploi**, les personnes interrogées sont essentiellement dans des départements et missions transversales, avec un rôle de recherche, documentation, soutien et conseil auprès des agents qui travaillent en direct avec les publics.

→ Leurs besoins d'information sont alors très vastes et touchent surtout :

- à des dimensions très macro et analytiques comme le **cadre législatif** entourant la VAE et la certification, l'évolution des **thématiques métiers et formations à l'échelle nationale** associée à l'évolution des domaines de certification
- ou à des dimensions techniques d'outils et supports de documentation pour compléter des bases de données
- Les besoins d'informations en matière de certification peuvent être très nombreux et précis, surtout pour les professionnels en charge de l'alimentation des référentiels et outils propres à l'ONISEP ou Pôle Emploi (*contenu d'une certification, débouchées, durée de validité, certificateur, valideurs, texte législatif ...*)

➤ Au sein de l'**ONISEP**, deux conseillers d'orientation en lien direct avec le public ont été interrogés


→ Leurs besoins d'information sont plus opérationnels avec un besoin d'évaluation des opportunités des métiers diplômes et formations à l'échelle locale, et des informations très pratiques sur les modalités d'accès (établissements, procédures d'admission...)

• Une logique d'orientation, de VAE et de certification bien ancrée au sein de l'ONISEP et de Pôle emploi (2/2)

- A l'ONISEP et à Pôle Emploi, la certification occupe une place importante dans les recherches d'information pour différentes raisons :
 - Parce que la certification est identifiée par ces structures comme facilitant grandement l'insertion dans l'emploi et étant fondamental pour valoriser son parcours professionnel (elle a une grande importance pour les employeurs, d'autant plus dans un contexte de réduction des embauches)
 - Parce que ces structures travaillent sur les problématiques et enjeux liées à la VAE à laquelle la certification est fortement associée

A noter : pour Pôle emploi, la loi de 2014 transforme les métiers de certains conseillers Pôle emploi vers le *Conseil en Evolution Professionnelle*, les amenant à travailler sur les logiques de VAE et à connaître les modalités d'usage du nouveau CPF (*Compte Personnel de Formation*)

- Ils apparaissent les mieux informés et sensibilisés au sujet de la certification et aux usages possibles du RNCP



« Les conseillers Pôle Emploi qui s'occupent de VAE les connaissent bien parce que la personne vient avec une expérience professionnelle et a un choix à faire, elle va regarder, en fonction de son expérience quel titre elle peut valider. Ils l'utilisent beaucoup sur internet, la base de consultation du répertoire, c'est internet. Et, les autres conseillers, pour faire leur travail n'ont pas forcément besoin d'avoir les informations qui sont dans le référentiel. Quelqu'un qui veut devenir maçon, on peut s'assurer qu'il a une bonne représentation du métier, il peut avoir fait une enquête métier sur le terrain, on peut l'envoyer rencontrer des professionnels ... Après, qu'il sache que pour ce titre là, il y a 4 ou 5 certificats de compétence, ce n'est pas une information qui est fondamentale » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« En France c'est très important le certifié pas certifié, surtout dans une période où l'entrée sur le marché du travail est plus difficile. Les employeurs prennent moins de risques en prenant des gens diplômés. J'ai pensé pendant un temps que ça allait s'assouplir cet attachement à la certification mais non. Ca reste le meilleur moyen de rendre compte d'une qualification » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)


« La certification pour nous c'est important. Les demandeurs d'emploi diplômés, certifiés, retrouvent plus facilement un emploi et durable. Donc notre mission c'est d'aider les demandeurs d'emploi à accéder à cette certification. » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« La certification c'est important parce que qu'elle qualifie les demandeurs d'emploi. D'un point de vue personnel ça permet à chacun d'attester d'une qualification. **Ca permet d'exister et de se valoriser dans son parcours professionnel.** Le regard des employeurs est différent. Moi je n'ai pas les chiffres, mais je dis clairement que ça facilite le retour à l'emploi. Pour les demandeurs d'emploi c'est important. On a fait une action de certification pour les agents hygiène et propreté. On a sourcé des personnes. Avant c'était plutôt des personnes d'origine étrangère qui n'avaient jamais eu d'école. Mais là elles se sont retrouvées. C'est important d'aller à l'école, c'est important d'avoir un diplôme, pour tout le monde. » (Pôle emploi, chargé de mission)

• Missions locales et APEC : un accompagnement des publics dans lequel la certification apparaît - pour l'heure - plus secondaire

Les personnes interrogées au sein de l'**APEC** et des **Missions locales** sont pour la plupart en contact direct avec les publics. Elles témoignent d'un intérêt pour la certification et le RNCP un peu plus en retrait.

- **Les conseillers APEC** décrivent leurs missions auprès des **cadres** comme un accompagnement personnalisé sur un projet, avec des recherches très individualisées. Leur point d'entrée est celle des activités et compétences plus que de la certification, qui n'est d'ailleurs pas recherchée automatiquement dans les projets professionnels qu'ils accompagnent.
- **Les missions locales** décrivent leurs missions comme correspondant à un accompagnement des **jeunes** « dans leur globalité » : elles recherchent donc des informations autant sur l'emploi, que sur le logement, l'éducation et les aides sociales. Elles ont un **public** souvent **peu qualifié**, pour qui les recherches tournent essentiellement autour de la veille locale des secteurs porteurs et offres d'emploi, l'identification d'offres de formations immédiatement disponibles, pas forcément qualifiantes et avant tout professionnalisantes, mais aussi avec une recherche importante des opportunités de financement.
 - Pour l'heure, les besoins d'informations sur les certifications sont assez limités et se résument à une vérification au cas par cas de la certification d'un diplôme
 - **A noter** : l'attribution d'une compétence de Conseil en Evolution Professionnelle aux Missions Locales leur donne le sentiment qu'elles vont devoir plus s'intéresser au sujet de la certification et des formations éligibles au CPF à l'avenir, mais dans les pratiques, le sujet reste encore pour l'heure en retrait.



« **Nous on ne travaille pas vraiment dans cette logique de certification. Nous on est plutôt sur les formations qualifiantes professionnalisantes.** Mais maintenant avec le CPF il y a un critère de certification. C'est un peu nouveau. C'est comme ça qu'on a compris l'importance de la certification. Mais historiquement on en a moins besoin parce qu'on est sur des publics peu qualifiés. Après c'est vrai que pour les moins de 26 ans, la question de la qualification se pose de plus en plus » (Mission locale, conseiller)

« La question de la certification se pose dans la phase d'élaboration du projet de la personne. Si une personne veut réorienter son métier en marketing par exemple et aller dans un grand groupe, on sera sur de la formation qualifiante parce que ce sera un bac +5 demandé. Si elle veut mieux connaître le marketing dans une PME on ira plus vers une formation dans le CPF. Quand un projet veut amener vers une évolution professionnelle et quand on passe par une formation courte, je vais toujours passer par la certification. Pour le CPF c'est important » (APEC, consultante mobilité)

« Nous on entre par activités et compétences et derrière se pose la question de la certification et des formations » (APEC, consultant mobilité)

« Ce n'est pas un outil du quotidien, mais parce que la certification est un sous sujet pour nous » (Mission locale, chef de projet)

« **Le RNCP je ne vois pas l'utilité dans mon quotidien. Maintenant que les conseillers de mission locale vont devenir des conseillers en évolution professionnelle on en aura peut-être besoin** mais c'est nouveau. Je ne sais pas encore » (Mission locale, conseiller)

Un premier réflexe de recours aux outils « en propre »

Tous les professionnels interrogés ont recours au RNCP, mais aucun de façon très régulière et encore moins quotidienne. Le RNCP n'intervient qu'en « deuxième intention » après et parmi de nombreux autres réflexes et outils.

Un privilège est donné aux outils « en propre » des structures (APEC, ROME, ONISEP) :

- Des outils alimentés en interne, connus des collaborateurs, installés dans les habitudes quotidiennes
- Des outils qualifiés de faciles d'utilisation et conviviaux
- Des usages diversifiés, avec des analyses de secteurs professionnels, des études, mais aussi des entrées par établissement → **Qui répondent directement aux besoins différenciés plutôt que d'être exhaustifs**

Ainsi qu'aux référentiels répondant à des thématiques précises :

- Référentiel CANOPE du Ministère de l'Education Nationale sur les diplômes
- Référentiels des organismes de formation type AFPA, GRETA...
- Référentiels métiers propres à chaque branche professionnelle type OPIIEC



**Une prime aux outils maisons mieux maîtrisés et concentrés sur les besoins (puisque produits en interne)
Et plus généralement, des réflexes de recherche qui illustrent un besoin de simplicité, d'aller droit au but, avec des recherches rapides**

« Nous **notre outil APEC** il est hyper fourni en interne. On l'alimente nous-mêmes en plus. Donc on alimente avec nos propres infos et on croise avec des données du territoire issues de la base Insee notamment » (APEC, consultant mobilité)

« Je commence à faire mes recherches sur le **site de l'ONISEP** parce que le RNCP, ce n'est pas toujours évident de trouver les informations, il y a plusieurs champs de recherche, il faut trouver l'autorité de recherche, ce n'est pas toujours évident pour certaines écoles. Bien que sur le site de l'ONISEP, on n'ait pas toutes les écoles privées hors contrat et même si on les a, on n'a pas toujours l'information « certification enregistrée au RNCP ». **Je privilégie le site de l'ONISEP car il recense tous les diplômes et les établissements** donc c'est plus facile si je cherche par établissement et je sais comment sont organisées les fiches, je sais ce qu'il y a dans les fiches diplômes, dans les fiches établissements. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« On va utiliser **des référentiels comme celui de l'APEC, les Observatoires métiers** propres à chaque branche, **le référentiel ROME ou OPIIEC** pour les métiers du numérique. » (APEC, consultant mobilité)

« On a pas mal d'outils. Je commence par le site de l'APEC, l'observatoire de l'emploi, l'autre outil c'est **Motiva**, un test. Il y a aussi le site de l'ONISEP. Il est très bien constitué pour l'identification de métiers. Il est assez ergonomique. Il y a pas mal d'infos sur les métiers nouveaux. Je fais souvent des recoupements entre l'APEC et l'ONISEP » (APEC, consultante mobilité)

« Quand je passe par le ROME, j'ai d'autres infos que celles que j'ai sur le RNCP notamment la description du métier, les activités et compétences, les formations. Et on peut aussi s'informer sur le marché du travail. » (Pôle Emploi, chargée de mission)

« Si je prends la fiche « assistante de vie aux familles », je n'ai pas la page d'accueil de tous les titres qui correspondent à ce type de métier, il vaut mieux passer par le ROME, c'est plus pratique, on arrive à la fiche métier de Pôle **Emploi.fr** et les fiches sont pas mal faites. Et, dessus il y a notamment l'onglet certification qui m'amène directement sur la fiche du RNCP. » (Pôle Emploi, chargée de mission)

« Je m'appuie sur les bases de données de l'ONISEP et les bases de données institutionnelles pour vérifier l'existence d'un diplôme, d'un établissement. Il y a aussi les fiches sur le site du CANOPE - réseau de création et d'accompagnement pédagogiques - qui donne des informations très détaillées sur les diplômes. C'est le référentiel du Ministère donc c'est plus détaillé que sur le site du RNCP au niveau du contenu pédagogique. Le RNCP, c'est une certification pour postuler à un emploi. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« J'utilise aussi **orientation pour tous**. C'est un site créé au moment du CPF. C'est une info sur les formations et les métiers. Mais en formation j'utilise surtout **défi métier** pour trouver une formation conventionnée pour les demandeurs d'emploi. Pour les formations habilitées par l'Etat, je regarde le RNCP. Pour les secteurs d'activité c'est plutôt l'APEC et sinon c'est aussi les sites d'entreprise et les la chambre de commerce » (APEC, consultante mobilité)

Un choix opérationnel de recours à des outils comportant une dimension régionale

Par souci d'opérationnalité, les professionnels de l'orientation utilisent également prioritairement les référentiels et moteurs de recherche comportant une dimension régionale (CARIF OREF, CENTRE INFO, CERTIF, Programme régional de formation).

Ils y trouvent de façon rapide :

- Offres de formation immédiatement disponibles à proximité
- Informations sur les possibilités de financement
- Analyse des opportunités locales
- Offres d'emploi locales
- Identification des lieux de formation et de certification



Un souci régional et d'immédiateté que l'on va retrouver dans les manques identifiés du RNCP

C'est plus territorial et il y a d'autres informations parallèles sur la vie des réseaux, les collègues qui sont dans le même réseau ... Les professionnels ont plus tendance à utiliser cet outil même pour rechercher une certification parce qu'ils y vont pour plein d'autres choses, ils ont quelque chose qui est beaucoup plus large que le seul RNCP. Et, s'ils veulent aller sur le RNCP à partir de là, c'est possible. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« On a aussi l'outil de la région CERTIF RA pour Rhône Alpes, c'est un moteur de recherche de certification qu'il est possible de valider pour la VAE et qui renvoie vers ONISEP, RNCP et Centre Inffo » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)

« Chaque région a développé un système d'informations sur les programmations de formations achetées et combien de personnes ont déjà acheté telle ou telle formation ce qui nous permet de savoir combien nous pouvons encore en acheter. Les conseillers ont le réflexe d'aller voir parce que souvent, orienter quelqu'un vers une formation fait acte de prescription et va souvent transiter par ces outils numériques développés par les régions. J'y vais aussi pour avoir une visibilité un peu générale, savoir quels sont les cursus très demandés, moins demandés, quels sont ceux pour lesquels il y a une liste d'attente, est ce qu'il y a des formations dans des secteurs très particuliers pour lesquelles il faut faire une promotion spécifique. L'outil qui a été développé en Rhône Alpes, je l'utilise tous les jours parce que c'est opérationnel et que ça me permet d'avoir une visibilité sur les dispositifs de formation encore actifs au sens où il y a encore de la place. Et du coup, ça me permet d'informer les équipes. » (Mission locale, animateur régional)

« Nous on fonctionne surtout avec le programme régional de formation parce que ça correspond au plan financé par la région et qui regroupe tous les organismes financés dans le cadre de ce plan. Avec le CPF on va plus chercher la certification mais je ne pense pas que ça modifie nos habitudes de recherches. On passera quand même par le Plan Régional. » (Mission locale, conseiller)

« Moi j'utilise le CARIF Oref par rapport à ce qu'il produit comme études sur le secteur et sur la VAE. Sur un secteur, par exemple l'agriculture, il va produire une analyse des opportunités mais aussi des qualifications et certifications » (Pôle emploi, chargé de mission)

« Les CARIF sont des centres régionaux d'informations sur la formation. Ils ont aussi pour vocation de recenser les formations, les parcours disponibles et les certifications auxquelles ils conduisent. Cette source d'informations est très utilisée car elle recense aussi les dispositifs de formations financées par Pôle Emploi et les régions à des fins jeunes en recherche d'insertion. Les bases d'inventaires des CARIFS sont des outils très utilisés dans les missions locales. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« On y trouve aussi les actions de formations immédiatement disponibles, l'outil des CARIF nous dit par exemple que l'on trouve en Rhône Alpes telle formation finançable comme ça, comme ça et comme ça. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

L'outil CERTIFINFO : le « concurrent » non institutionnel du RNCP ?

- Fortement mis en avant par les collaborateurs ONISEP (et notamment par une personne en charge de son alimentation directe), l'outil **CERTIFINFO** est présenté par ceux qui l'utilisent comme le concurrent « non institutionnel » du RNCP :
 - Il est décrit par les collaborateurs ONISEP comme couvrant **un spectre plus large que celui du RNCP** (Il reprend les éléments du RNCP dont l'inventaire, mais couvre aussi la formation initiale non certifiante)
 - Mais aussi comme étant **plus facile d'utilisation et plus réactif que le RNCP**, notamment sur les mises à jour réglementaires
 - L'outil est décrit comme très utilisé par les CARIF OREF (organismes régionaux qui alimentent aussi la base sur les formations), ainsi que Pôle Emploi
- Dans les faits, l'outil reste surtout défendu par l'ONISEP, les collaborateurs de Pôle Emploi interrogés déclarant y avoir peu recours identifiant une limite :
 - Cet outil présente le biais de regrouper des formations non uniquement certifiantes et donc ne faisant pas l'objet d'une reconnaissance officielle

« Je suis en contact avec les « clients » qui sont destinataires des données de mon outil, il s'agit de l'ensemble des « Carif - Oref » - organismes régionaux en charge d'informer sur tout ce qui se fait en matière de formation continue - dont chacun a une base qui recense l'offre de formation continue dans leur région et cette base vient s'articuler avec notre référentiel c'est à dire que s'il y a une action de formation continue recensée dans notre région qui débouche sur une certification, il y a une connexion qui se fait entre notre système d'informations et la base de formation du CARIF. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« On a un périmètre très large qui se veut très exhaustif sur la notion de certification qu'elle soit professionnelle ou non, certifiante ou non. Et, comme on n'a pas un positionnement institutionnel, on a aussi une grosse marge de manœuvre par rapport à la CNPC et on bénéficie de moyens qui nous permettent une grande réactivité. Une part de notre travail, c'est la veille réglementaire, tous les matins mon équipe et moi on ouvre le JO et, s'il y a des textes susceptibles de faire créer un diplôme, il est inscrit le jour même dans notre référentiel. C'est très apprécié par nos partenaires. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Moi je n'utilise pas les outils ONISEP parce qu'il y a beaucoup d'infos sur les formations mais sans mettre d'alerte sur l'officialité. On ne parle pas de diplôme reconnu, mais de formations et de métiers à la mode » (Pôle emploi, référent métier orientation)

Au final, les professionnels de l'orientation ne manquent ni d'informations, ni d'outils...
... entre lesquels ils « jonglent » au quotidien.

Le RNCP est consulté par les professionnels interrogés ...
mais rarement en première intention...

...Il est la plupart du temps UTILISÉ EN COMPLÉMENT de ces outils...
...mais est jugé INDISPENSABLE



Le RNCP, un outil de référence, mais un support d'information et de vérification plus qu'un vrai outil opérationnel d'orientation ?

Les usages prioritaires du RNCP : VERIFIER / CONTRÔLER

Même s'il n'est pas utilisé en première intention, le RNCP est perçu comme un OUTIL INDISPENSABLE.

Il est associé à l'image d'une « Bible » ou d'un « dictionnaire » au sens d'un outil de référence dans lequel les professionnels vont aller rechercher une information précise.

Les principaux usages associés sont alors de VÉRIFIER OU CONTRÔLER :

- L'intitulé exact d'une formation
- Le niveau de qualification d'un diplôme ou d'une formation (bac+2...) : une information utile pour orienter les publics en VAE, vérifier la "valeur de leurs acquis", mais aussi vérifier les conditions d'éligibilité à certaines aides sociales ou financements, offres d'emploi ou conditions d'entrée dans certaines écoles
- La véracité de la certification d'une formation : un usage très valorisé pour contrer les informations fausses véhiculées par les organismes de formation et conseiller les publics sur leurs choix
- Les équivalences de diplômes au niveau européen
- Les compétences "légales" requises sur certains métiers (ex : secourisme pour agents de sécurité...)
- La cohérence entre le contenu d'un diplôme et une offre d'emploi

« Pour une demande auprès du Fongécif, si la formation est RNCP c'est un critère qui joue en faveur du dossier parce que cela fait partie des critères de financement du Fongécif. **J'utilise plus le RNCP dans une optique de vérification que dans une optique de recherche et d'information.** » (APEC, consultante mobilité et formation)

« Les informations fournies par les CARIFS sont plus opérationnelles alors que le RNCP est un document de cadrage plus général qui donne le descriptif d'un cursus. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« La communication des écoles n'est pas toujours claire sur la nature du diplôme. C'est important de pouvoir vérifier. » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

« Souvent les personnes ont fait des formations soit disant qualifiantes et finalement n'ont qu'une attestation de stage. C'est l'arnaque. **Ce site amène une garantie de qualité et de titre certifié reconnu par l'Etat** » (APEC, consultante mobilité)

« C'est important dans une offre de formation très vaste de savoir quel niveau d'études est visé » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)

« Parfois on récupère des gens qui ont été mal orienté, sur un DUT par exemple au lieu d'un BTS. Ce sont des diplômes qui ne correspondent pas aux métiers qu'ils visent. Nous on repart sur l'acquis, sur la bible que représente le RNCP et au moins on peut expliquer pourquoi » (Pôle emploi, référent métier orientation)

« **J'utilise le RNCP pour vérifier l'enregistrement d'un diplôme au niveau national à tel ou tel niveau, bac +2, bac +5 ...** On a cette information dans les fiches du RNCP ou dans les fiches « diplômes » ou « établissements » de l'ONISEP.fr. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« Moi je vérifie quand une formation me semble bizarre dans le contenu ou les métiers rattachés » (Pôle emploi, chargé de mission)

« Pour moi c'est très important de vérifier les niveaux de qualification parce que ça va déterminer l'accès de mes publics à certains dispositifs d'aide. Il y en a pour les bac, pour les bac+2... il faut que je puisse vérifier si la personne est éligible » (Mission locale, chef de projet)

« Je l'ai aussi utilisé pour aller vérifier les reconnaissances de diplômes à certains niveaux d'études, pour préparer un diplôme d'une école ou pour mettre en garde les jeunes sur leurs choix » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)

« Nous on utilise beaucoup la dimension historique dans la fiche : pourquoi et quand l'enregistrement est renouvelé, les changements d'intitulé ou de niveaux. Certains adultes ont une formation homologuée et veulent attester de leur niveau. C'est un peu « à la recherche du diplôme perdu ». Ca peut amener à une suggestion de reprise d'études » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

Mais aussi : CREUSER / APPROFONDIR

Mais également, un outil utilisé pour approfondir leurs connaissances :

- Identifier les activités et compétences associées à un métier (informations qui ne sont pas disponibles dans le référentiel ONISEP) pour accompagner les projets professionnels et la VAE
- Identifier les modules, titres ou CCP (Certificats de Compétences Professionnelles) qui constituent un diplôme pour adapter les offres de formation aux publics pour obtenir le diplôme
- Découvrir des certifications et formations nouvelles au delà du cadre local ou des demandes classiques (Mission Locale, Pôle emploi...) : un objectif d'autant plus important qu'il s'inscrit dans la logique de construction du CPF (Compte Personnel de Formation) et de la VAE qui positionne les conseillers en évolution professionnelle comme des accompagnants des envies et aspirations des usagers plutôt que d'essayer de les faire entrer dans des cases d'offres d'emploi
- Trouver un lieu de formation ou de certification : cette dimension est importante pour tous les professionnels et plus particulièrement les conseillers en évolution professionnelle
- Identifier par quels moyens on arrive à la certification (contrat d'apprentissage, pro, VAE)
- Compléter les autres référentiels (ex : ONISEP)

« C'est un peu le parcours du combattant la VAE, c'est générateur d'abandon. Nous on essaie d'utiliser le RNCP pour adapter les parcours à nos demandeurs d'emploi. Pour obtenir un titre professionnel qui demande 1200 heures de formation normalement, on va orienter nos demandeurs d'emploi avec de l'expérience vers des modules de 135h. C'est tout l'intérêt quand la fiche RNCP est détaillée » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« C'est un plus si on a un lieu où tout est recensé au lieu de se limiter à notre territoire. **C'est intéressant de pouvoir aller chercher des formations corolaires.** » (Mission locale, conseiller)

« C'est important de découvrir les certifications qui existent au delà de ce qu'on connaît habituellement. C'est facile de rester sur les diplômes les plus connus » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« La loi de 2014 sur le CPF ce que ça change c'est l'attitude du conseiller Pôle emploi. C'est un référent dédié qui ne dit pas quoi faire mais qui accompagne. Il doit entendre les idées, même les plus farfelues. Le conseiller est moins l'expert. Il y a des niches, des nouveaux métiers qu'on ne connaît pas » (Pôle emploi, référent métier orientation)

« Quand on ouvre une fiche RNCP, c'est soit pour vérifier la conformité de nos contenus avec les leurs soit parce que l'on sait qu'il y a des contenus à prendre chez eux qu'on a pas encore chez nous. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Je vais sur le site de l'ONISEP pour voir si une certification est enregistrée. Si je veux confirmer cette information, je vais sur le site du RNCP. Et si je veux avoir un référentiel d'activité, de compétences, ce sont les fiches RNCP qui font foi. D'ailleurs, je n'ai pas cette information sur le site de l'ONISEP, il y est juste indiqué que c'est enregistré à tel niveau. Si je veux plus de précisions, avoir un référentiel d'activité, de compétences, savoir quels sont les débouchés de la formation, je vais sur le RNCP. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« Je vais en général d'abord sur le site du CARIF et, **si je m'aperçois qu'il y a une formation que je ne connais pas, je vais sur le site du RNCP.** » (Mission locale, animateur régional)

« Ça permet de suivre les évolutions de métiers et de diplômes. Tout ce qui est normatif devient des opportunités nouvelles. Vous voyez les installateurs polyvalents du bâtiment, la fibre optique, l'éolien... et ben dans les fiches RNCP, on aura la mention développement durable. Ça permet de voir qu'un jeune formé en 2016 sur ces sujets là sera plus employable que quelqu'un formé en 2006 et avec de l'expérience mais pas sur ces techniques nouvelles" (Pôle emploi, référent métier orientation)



Au final, le RNCP est avant tout identifié comme un outil de cadrage, d'information et de contrôle.

Il permet de « vérifier » des informations, « d'approfondir des recherches » mais uniquement lorsque l'on « sait précisément quoi chercher ». Il est moins associé à une logique exploratoire, d'aide au choix initial d'orientation.

Il est décrit comme utilisé quasi exclusivement par les professionnels, « en mesure d'approfondir une recherche »



Les points forts et pistes d'optimisation du RNCP

Un RNCP apprécié pour sa dimension « inédite » et « de référence »

Les acquis du RNCP

POINTS DE REPÈRES

RASSURANT

CENTRALISATEUR

EXHAUSTIF

OFFICIEL

- La **garantie d'une information officielle** dans un univers de la formation et de certification complexe, où les divers organismes « jouent l'ambiguïté » avec la valeur des formations qu'ils dispensent, mais aussi où les outils de référence sont multiples
 - Un outil mis en place par la CNCP acteur étatique qui garantit l'officialité et la neutralité des informations (en théorie)
 - Un outil sur lequel les professionnels peuvent s'appuyer dans leurs échanges avec les organismes et les usagers ou clients qu'ils accompagnent
 - Un lieu unique, centralisateur, de rassemblement de toutes les certifications dans un univers où les outils et référentiels sont multiples
- Un outil particulièrement utile dans le contexte du nouveau cadre législatif de 2014 sur la VAE, le conseil en évolution professionnel et le CPF : **un outil rassurant pour des professionnels qui voient leurs métiers évoluer** (surtout au sein de Pôle emploi, mais aussi progressivement au sein des missions locales)
 - Une ambition de définition homogénéisée des métiers et compétences qui manquait en matière d'orientation
- Un outil « ambitieux », par son aspiration à l'exhaustivité, en faisant un outil « unique »
 - Si les plus experts identifient des manques dans une base en construction, l'ambition de réunir toutes les informations sur la certification dans un lieu unique, avec des fiches extrêmement détaillées est appréciée
 - Il permet de répondre aux besoins diversifiés (conseil direct aux publics, travaux de recherche, publications...)
- Des points de repères sur les niveaux français et leurs équivalents européens qui permettent de faciliter les échanges européens : un enjeu devenu incontournable dans un univers mondialisé

« **Le RNCP a le mérite de regrouper tous les diplômés de tous les certificateurs.** Parfois on a plusieurs ministères pour un même diplôme. Le RNCP recense toutes les certifications » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« **C'est un site innovant, unique, où il y a beaucoup d'informations qu'on trouve ailleurs mais de façon dispersée.** Ailleurs, je vais trouver de l'info mais si je veux vérifier la liste des diplômes, je ne suis pas sûre de la trouver ailleurs. Mais il reste perfectible. » (Pôle emploi, chargé de mission)

« **C'est le seul site sur lequel on sait que l'info est garantie,** même les services de l'Etat utilisent le RNCP. C'est la seule source officielle pour vérifier si une formation est qualifiante et les habilitations des organismes » (Mission locale, chef de projet)

« Il est quand même connu dans le monde de la formation et de l'orientation. **C'est un peu le phare dans ce monde complexe** » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« C'est un très bon outil, on sent qu'il y a du lourd derrière. Il y a de la profondeur dans l'outil donc forcément le fonctionnement est plus lourd qu'un autre » (Pôle emploi, référent métier formation)

« Quand on travaille en orientation et que des gens sont sur un choix de métiers, sur le répertoire, il y a quelque chose d'important dans la définition des métiers. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« Sa grande qualité c'est l'exhaustivité. On peut quand même avoir des interrogations très différentes, on va tout trouver. Moi je pense qu'il n'y a rien de superflu. En fonction de notre objectif, le RNCP doit fournir toutes les infos et c'est à nous de partir à la pêche » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« Le RNCP répertorie et donne un certain nombre de points de repères, ce qui est le but d'un référentiel. C'est quelque chose qui fait référence sur ce qu'est un métier, les fiches sont complètes, la certification est organisée en niveau. Ça sert aussi à des échanges au niveau européen sur des transférabilités de diplômes, de titres. On a les intitulés des diplômes avec les niveaux, c'est important. Toute la certification en France et maintenant en Europe est repérée par niveau. **Il y a le niveau français et le européen correspondant.** » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« **Le fait que la CNCP élabore le RNCP, c'est un label.** Il y a une garantie, d'abord il y a le drapeau français, on sait que c'est une commission nationale de certifications professionnelles donc ce site, c'est comme un label, on est sûr de l'information, il n'y a pas de publicité, **c'est fait par l'Etat, par des professionnels de l'Etat.** C'est important parce que chaque organisme de formation fait du lobbying, c'est son diplôme qui est le meilleur, qu'il faut proposer au public. On sait très bien que les organismes de formation doivent conquérir des financements. Or, pour un demandeur d'emploi, le meilleur diplôme est celui qui correspond le mieux à son parcours et à ses objectifs. **Là, on a un organisme, la CNCP qui a une certaine neutralité** et présente de façon neutre, même s'il y a une certaine hétérogénéité du fait que les certificateurs sont différents, toutes les certifications. » (Pôle Emploi, chargée de mission)

Focus sur les points forts des fiches RNCP

- **Des informations complètes** dans lesquelles chacun peut piocher selon ses besoins : référentiel métier ou de diplôme, modules de formation, lieux de certification ou de formation, code ROME, niveau de qualification, nombre de titulaire, textes officiels...
 - Aucune information n'est jugée superflue car susceptible de répondre à des besoins différenciés des professionnels
- **Des fiches que l'on peut imprimer**
 - Un outil qui facilite les échanges avec les clients et organismes de formation

« Il m'arrive de les imprimer, ça me permet de constituer des petits dossiers notamment lorsqu'il y a des discussions sur ce qui relève des certifications ou des habilitations ou pour des échanges avec des organismes de formations. J'anime aussi un groupe de référents de missions locales et ce sont des documents qui me sont faciles à délivrer à ces collègues là. » (Mission locale, animateur régional)

« Les fiches du RNCP sont parfois imprimées par les conseillers et conservées dans les dossiers de la personne. C'est un élément sur lequel un professionnel peut se ré appuyer lorsqu'il a un nouvel échange avec la personne. » (Mission locale, animateur régional)

**Mais le RNCP présente des
faiblesses
susceptibles de freiner un usage
plus régulier**



Quelles attentes d'optimisation ?

Des modalités de recherche à fluidifier (1/2)

- **La recherche d'informations au sein du RNCP est systématiquement qualifiée de « complexe » et « laborieuse ».** Le sentiment qui domine est qu'on « finit toujours par trouver l'information » mais en y passant du temps et en croisant les outils de référence
- **Le moteur de recherche est jugé peu intuitif :** il nécessite de connaître les critères d'interrogation exacts (intitulé, code, nom ou sigle de l'établissement) sous peine de ne pas obtenir de réponse à sa demande
- **Le mode de recherche avancé est pour autant utilisé et les menus déroulant appréciés, mais ils sont jugés insuffisants**



Aujourd'hui le RNCP est jugé comme un outil certes accessible à tous sur Internet, mais strictement utilisable par une cible professionnelle et experte. Il apparaît trop complexe pour un usage par le grand public, mais aussi par les professionnels non formés ou ne disposant pas de temps de recherche suffisant dans l'exercice de leurs fonctions

Des modalités de recherche à fluidifier (2/2)

- Les attentes des professionnels quant à la cible du RNCP restent doubles :
 - La simplification de son accessibilité pour les professionnels en contact avec le public reste la priorité : dans le contexte de mise en oeuvre de la loi de 2014, les conseillers en évolution professionnelle ont besoin d'outils opérationnels, simples d'utilisation, qui ne les destabilisent pas dans leurs échanges avec les publics
 - Mais cette simplification est aussi vue comme un moyen de faciliter son accès pour le grand public dans une logique de responsabilisation et d'autonomisation des individus dans leurs démarches d'orientation qui correspond à l'esprit de la loi sur la VAE et à la construction des métiers de conseillers en orientation professionnelle : les conseillers ne sont plus les seuls "experts" détenteurs de l'information, mais des "accompagnateurs de projets" qui doivent être à l'écoute des envies et projets individuels de leurs clients sans chercher à les faire entrer dans des cases.



Une nécessité impérieuse de fluidifier la recherche. Non pas en supprimant la recherche avancée et les menus déroulant mais en s'adaptant aux codes actuels de la recherche sur Internet :

- Des mécanismes d'auto complétion et de saisies semi-automatique
- Davantage d'ouverture sur les mots-clés : des listes de résultats pour des écritures approchantes (par ex, éolien/éolienne)
- Des « Listes intelligentes » d'autorités responsables ou de codes ROME
- Une recherche par zone géographique

« Parfois il y a 250 formations qui tombent quand on fait une recherche. Le langage d'utilisation des requêtes n'est pas si simple. Si j'utilise google ou Viadeo, j'ai des modes de recherche plus aboutis. Ce serait bien d'avoir des lignes de requête avec exclusion genre je veux ça et pas ça. » (APEC, consultant mobilité)

« Si on tape éolien et que c'est enregistré à éolienne, ça indiquera qu'il n'y a pas de résultat. Il faudrait un mode de recherche approachante : que ça propose des résultats qui ressemblent à ce que vous avez tapé. » (Pôle emploi, référent métier orientation)

« Moi je pense qu'il faut aider à élargir la recherche, à avoir des résultats associés. Nous on reprend la recherche de nos clients. L'idée c'est de demander aux gens d'être autonomes donc il faut leur donner les moyens de faire leurs propres recherches. L'idée du CEP, Conseil en Evolution Professionnelle, c'est qu'on ne soit plus le seul expert. On réfléchit plus en fonction d'une envie de métier pour trouver la formation qui correspond » (Pôle emploi, référent métier orientation)

« En agence avec les demandeurs d'emploi il faudrait que tout soit trouvé en 3 clics » (Pôle emploi, chargé de mission)

« La recherche par mot-clé, on ne sait pas ce qu'elle recoupe, on ne sait pas si ça tape dans l'intitulé, le formacode ... L'utilisateur n'est jamais pris par la main alors qu'on part du principe que l'utilisateur soit le grand public. Même en tant que professionnel, je galère à chercher dans le RNCP parce que je ne trouve pas les bonnes cases. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« **Une chose m'agace c'est que c'est très fermé en termes de mots clés..** C'est important pour nous parce que les choses évoluent. Quand on n'est pas conseiller Pôle emploi c'est compliqué, même en recherche avancée » (APEC, consultante mobilité)

« **La recherche avancée n'est pas suffisante.** Il faudrait d'autres possibilités d'accès. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« « Autorité responsable », il faudrait avoir une liste finie d'autorités responsables dans laquelle l'utilisateur puisse sélectionner une ou plusieurs autorités responsables. Le fait que ce soit en texte libre, c'est aberrant. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« **Le moteur de recherche n'est pas assez précis pour pouvoir faire des recherches par mot clé qui soit pertinentes.** Par exemple, quand on cherche par domaine et qu'on a du mal à rentrer dans les catégories proposées, si on n'a pas l'intitulé exact de la formation, c'est compliqué de chercher. C'est parfait pour vérifier quelque chose une fois que vous avez la bonne information. J'ai cherché un CQP de mécanique cycle, il m'a fallu un petit moment et le passage par le compte CPF pour comprendre que c'était CQP technicien vendeur du sport option maintenance cycle qui était la bonne référence. Or, nous ne sommes pas dans ce degré de précision dès le départ. » (APEC, consultante mobilité et formation)

« Dans le référencement des diplômes, par exemple en marketing, je ne sais pas ce qui est en région parisienne et ce qui est en province. Il faut aller sur chaque fiche pour avoir l'info. Ce serait facilitant de **faire une recherche géographique** » (APEC, consultante mobilité)

• Une aspiration à plus de lisibilité et d'opérationnalité : • par des regroupements et des infos concrètes valorisées

- Si l'exhaustivité du RNCP fait clairement partie de ses points forts, les professionnels interrogés regrettent qu'en découle une multiplicité d'informations dans lesquelles il apparaît difficile de se repérer
- Sont pointés du doigt :
 - L'existence d'une multitude de fiches sur des certifications qui paraissent identiques ou proches : les pages de résultats, par ailleurs non rubriquées, sont alors souvent jugées trop nombreuses sur une même formation ou certification, décourageant les recherches.
 - L'absence de regroupements géographiques ou thématiques de fiches, obligeant à consulter chacune d'elles pour trouver une information pertinente et compliquant l'identification opérationnelle de formations sur un territoire donné
 - Par ailleurs, la distinction entre les deux catégories présentes dans les fiches « lieux de certification » et lieu « de préparation » n'est pas comprise et semble inutile, les deux lieux étant la plupart du temps les mêmes
- Dans la même logique que celle touchant au moteur de recherche, les professionnels appellent alors de leurs vœux des entrées / encarts / et modes de recherche plus synthétiques et intuitifs pour rendre l'outil plus opérationnel pour eux comme pour le grand public.



- L'attente d'un regroupement des fiches afférant à des certifications ou formations similaires dans des espaces communs
- L'aspiration à trouver sur une même fiche de façon distincte : l'établissement de certification et les lieux de préparation associés ou approchant dans un encart dédié
- Ajouter une possibilité de régionalisation de la recherche
- Indiquer des liens directs vers les établissements recensés
- Prévoir un mode d'emploi de recherche et d'identification de regroupements possibles

« Il n'y a pas une information assez synthétique déclinable au niveau des régions indiquant voilà les organismes qui préparent à cette certification, le mode d'emploi c'est à dire comment les contacter, le délai de traitement. » (Pôle Emploi, chargé de mission)

« Il y a des diplômes déposés par 14 écoles différentes. Donc des usagers regardent les premières pages et vont vouloir un financement pour une formation à Bordeaux parce que c'est la lettre B alors qu'en cherchant plus loin on aurait trouvé la même chose à Nantes » (Pôle emploi, référent métier formation)

« Quand un diplôme est reconnu il faudrait lui laisser la paternité mais mettre un encart avec les établissements qui le proposent aussi ou une formation approachante. Parfois c'est juste la spécialité qui change. On pourrait soit regrouper des fiches, soit mettre une indication dans chaque fiche qu'il y a d'autres établissements concernés. En plus parfois les IUT ont travaillé à plusieurs pour réfléchir aux formations, donc ça ne serait pas idiot de les regrouper » (Pôle emploi, référent métier formation)

« Pour trouver l'autorité responsable de la certification, qui là est une institution locale, il faut que j'aille tout en bas de la fiche et là je tombe sur l'IRTH de Tarbes. C'est un peu dommage de ne pas avoir de direction sur le lien de l'institution » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« Les certifications, c'est très complexe. Par exemple, au niveau national, il n'y a pas de tableau des certificateurs, au niveau régional non plus. Chaque certificateur a son site or, le conseiller, il a besoin de savoir qui contacter, combien ça va coûter ... C'est du pratico-pratique. Il peut y avoir plusieurs certifications pour des métiers qui sont proches, du coup, c'est compliqué. » (Pôle Emploi, chargée de mission)

« Pouvoir rechercher avec le moteur de recherche l'autorité responsable et les lieux de préparation physique quand ils ne correspondent à l'adresse de l'école qui délivre le diplôme. Avoir un champ supplémentaire avec les lieux de préparation. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« Un outil plus souple d'utilisation et plus orienté grand public si on veut que les gens soient acteurs de leur formation. Même moi qui travaille avec une population de cadres mais très rares sont ceux que je vais lancer de façon autonome et sans préparation vers le RNCP, ne serait ce que parce que ce n'est pas très sexy ! Pouvoir le faire permettrait que l'on puisse perdre moins de temps quand on est en face à face, qu'ils puissent avancer davantage sur une pré - sélection et de gagner du temps dans la réflexion. Et, un outil qui prenne en compte ce vers quoi on veut aller, c'est à dire une autre vision ... Parce qu'en France, on est quand même très « diplôme » alors que non, pas forcément. » (APEC, consultante mobilité et formation)

« J'ai aussi besoin de savoir quels sont les titres sur des documents synthétiques parce que les personnes comparent, elles veulent choisir, elles ont des stratégies. Par exemple, si on prend le titre d'assistante de vie aux familles, sur le RNCP, il y a plusieurs ministères qui certifient, le demandeur d'emploi qui élabore une stratégie de VAE, c'est impossible de lui montrer sur un même espace un document synthétique qui lui permette de dire : ce titre là, vous pouvez le faire à l'AFPA, voilà les conditions, dans tel organisme, voilà les conditions et lui dire aussi que là, c'est un centre tout près de chez lui, ça vous coûtera tant ... Aujourd'hui, on a notre expérience et un document interne qui n'est pas très à jour. » (Pôle Emploi, chargée de mission)


« Là, il se trouve qu'il y a 23 fiches trouvées « assistante auprès d'adultes » - il y a des niveaux et des lieux différents - donc ce n'est pas évident et en plus, il n'y a pas de mode d'emploi. Et là, on commence par le niveau 1 alors que le demandeur d'emploi n'a pas envie de commencer par un master ! » (Pôle emploi, chargée de mission)

Un souhait d'harmonisation des fiches

- A la multiplicité des fiches dans le répertoire s'ajoute le sentiment d'une hétérogénéité de celles-ci : si la structure globale apparaît similaire, les fiches contiennent un niveau de détail différencié de l'une à l'autre et ne contiennent pas toujours le même type d'information dans les différentes rubriques
- Les plus informés sur les process d'élaboration du répertoire associent cette hétérogénéité au fait que les fiches sont rédigées par les organismes de certification ou de formation eux-mêmes, sans contraintes fortes d'harmonisation
- Ces manques identifiés (notamment sur les compétences au delà du titre professionnel) demandent de compléter les recherches sur d'autres supports ou référentiels (comme le référentiel ROME ou REAC qui dépend du Ministère de l'Emploi)



A défaut d'un travail de réécriture de toutes les fiches par la CNCP qui serait trop chronophage, les professionnels rencontrés sont en attente que des critères d'homogénéisation soient imposés aux organismes certificateurs qui rédigent les fiches.



« Je pense qu'il n'y a pas de travail de re rédaction des fiches faites par les organismes de formation. Je comprends parce que c'est beaucoup de travail. Mais moi je suis amenée à les re rédiger pour moi » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« Au RNCP, il y a des fiches où parfois on ne trouve que le titre professionnel. On va passer par le REAC, Référentiel d'Emploi Activité Compétences qui détaille très précisément les compétences. Parce qu'il faut à la fois les compétences détaillées et les attendus. Ce n'est pas toujours facile pour les conseillers. Tous n'ont pas cette agilité de passer d'un référentiel à l'autre. Ce serait bien que les liens soient faits directement parfois. Si je vais sur les diplômes de l'Education Nationale, j'ai du mal à trouver l'équivalent en REAC qui dépend du Ministère de l'Emploi » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« Moi ce que j'utilisais beaucoup c'était les liens avec le répertoire ROME. Pour avoir le lien avec les compétences. Parce que le RNCP c'est quand même surtout des fiches sur les formations c'est pas facile de faire le lien avec le métier de la personne qui vient pour la VAE, on trouve plus par les fiches ROME » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)


« La gestion du répertoire laisse à désirer. Il y a un manque d'autorité de la commission sur les producteurs de contenu. Il y a un manque de volonté de contrainte. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Les fiches ne sont pas toutes identiques en termes de contenu, du coup, en termes de lisibilité, ce n'est pas rapide, il faut aller voir toute la fiche pour trouver l'information parce qu'elle n'est pas forcément au même endroit. Ce n'est pas facile à lire parce que la mise en page n'est pas simple, ce n'est pas uniforme parce que la place de l'information varie et, ça ne fait pas rêver en termes de mise en page. Du coup, ça veut dire qu'il faut lire l'ensemble de la fiche, il faut beaucoup naviguer pour trouver ce que l'on cherche. » (APEC, consultante mobilité et formation)

« Dans la fiche il y a un résumé du référentiel emploi et des compétences acquises. J'ai trois grands ensembles. Ça ça vient du travail de référencement de la CCI. Parfois on parle d'activités, d'autres fois de compétences. Chaque certificateur a sa manière de faire. Le RNCP pourrait impulser une homogénéisation » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

• Une hypothèse de construction des fiches en blocs de compétences qui paraît pertinente et quasi incontournable...

- Un souhait de présentation des fiches par « blocs de compétences » : un découpage des compétences et modules de formations associés qui apparaît incontournable aux yeux des professionnels car répondant à une dimension centrale de la loi de 2014 associant les blocs de compétences au CPF et donc aux possibilités de financement
- Au delà d'une logique d'adaptation à une nouvelle règle administrative, il répond à une tendance de fond plus générale en matière d'orientation, à laquelle les professionnels aspirent : une approche de l'orientation et de la formation davantage par compétences que par diplômes et niveaux de qualification
- Ce découpage répondrait ainsi à une double logique :
 - Une approche plus opérationnelle, souple et professionnalisante de la formation, dans une logique d'employabilité renforcée (en validant des blocs plutôt que des diplômes)
 - Un moyen de répondre au souci d'harmonisation des formations
- Cette nécessité apparaît d'autant plus impérieuse qu'elle semble enclenchée : certaines fiches sont aujourd'hui déjà organisées par blocs de compétences



« Les blocs de compétences c'est très important. Il faudrait monter des blocs de compétences génériques comme la prise de poste, l'animation. Ce serait leur rôle de faire quelque chose de transversal. Genre avoir 6 blocs principaux ou possibilité de verrouiller les formations en 4 ou 6 blocs. Ce serait bien d'avoir une vraie réflexion sur les compétences clé qui font l'employabilité » (APEC, consultant mobilité)

« C'est important qu'il y ait les blocs de compétences parce qu'avec le décret de fin décembre 2014, vous avez la possibilité de suivre une petite formation sur des activités cœur de métier, vous pouvez vous former, si vous êtes éligible, sur tout ou partie du bloc de compétences. Il faudrait donc avoir un découpage des fiches par blocs de compétences pour tous les diplômes. » (Pôle emploi, chargé de mission)

« Les blocs de compétences permettent de savoir si la formation a été scindée, il était question au départ du CPF que les formations soient éligibles par blocs de compétences aussi. C'est pas fait dans toutes les fiches, je ne les utilise pas tout le temps, je pense que ce sera utile quand on aura des financements par bloc de compétences. Dans ce cas, il serait intéressant que ce soit systématique et, là où c'est particulièrement intéressant, c'est quand on met en démarche les VAE puisque ça va permettre à la personne d'identifier les blocs de compétence sur lesquels elle va pouvoir accentuer sa démonstration. Par exemple, si on voit 5 blocs de compétences sur une fiche, combien est elle en capacité ~~de~~ valider sur les 5 ? » (APEC, consultant mobilité et formation)

« On est en marche vers un remaniement profond en matière de formation professionnelle. Aujourd'hui, on a une vision par diplôme, demain on aura une vision par blocs de compétences. Et, les universités commencent à le faire. On se posera la question de ce dont on a besoin. A t'on besoin de l'ensemble du diplôme ou de s'inscrire au bloc gestion de projets et au bloc financement plutôt qu'à l'ensemble de la formation ? Du coup, un découpage par blocs de compétences serait intéressant et ça devrait être systématique. Un master par exemple est composé de 4 blocs de compétences, chacun des blocs étant éligible en tant que tel et donnant lieu à un certificat en tant que tel. Et, ce n'est que l'édition de ces 4 blocs qui donne un diplôme. Oui, forcément c'est intéressant et il faut ce soit pour tous la même chose. » (APEC, consultante mobilité et formation)


« Sur le RNCP, si je reprends la fiche d'assistante auprès d'adultes, on commence par le master, déjà pour un demandeur d'emploi ... Et, le niveau V, employé familial n'est qu'en fin de page ! La hiérarchie des niveaux sur la page d'accueil ne me semble pas bonne. Je ne trouve pas judicieux de commencer par le master parce que c'est 1, 2, 3. Il faudrait faire l'inverse parce qu'on parle en termes de mobilité professionnelle donc il est intéressant de pouvoir dire que sur tel métier, une personne peut évoluer professionnellement de telle et telle façon, il existe d'autres diplômes supérieurs. » (Pôle Emploi, chargé de mission)

... mais avec des pièges à éviter pour ne pas reproduire une nouvelle forme d'illisibilité

- Si elle est attendue, cette organisation par blocs de compétences interroge aussi sur sa faisabilité :
 - Elle suppose que les organismes de certification et de formation fassent l'effort d'adopter eux-mêmes cette grille de lecture
 - Sur les premières fiches ayant expérimenté la présentation en blocs de compétences, le résultat est pour l'heure jugé difficilement lisible car axé autour d'un « texte libre » qui rallonge la fiche en ajoutant un niveau de lecture qui plus est non harmonisé d'une formation à l'autre
 - Elle présente le risque « d'éclater » l'information et d'engendrer une nouvelle multiplication des fiches si celles-ci en viennent à être construites pour chaque bloc individuellement → Une approche modulaire par blocs de compétences acquis plus que par certifications obtenues qui fait peut être sans dans les pays anglosaxons, mais pas en France pour certains professionnels rencontrés



Là encore, une mise en œuvre et une efficacité conditionnées à une logique d'harmonisation et de partage de règles communes entre tous les acteurs (y compris organismes certificateurs et de formation)



« Avoir un découpage des fiches par bloc de compétence, si ça veut dire que si une fiche a 3 blocs de compétence, on a 3 fiches, surtout pas. C'est ce qu'on essaie d'éviter dans tous les autres systèmes qu'on est en train de construire aujourd'hui parce que ça va être incompréhensible pour tout le monde, un bloc ne doit pas avoir d'existence propre en dehors de la fiche à laquelle il est rattaché. Sinon, ça n'a plus de sens parce si on est dans une approche complètement modulaire à l'anglo - saxonne, on va se casser la gueule. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Le découpage en blocs va arriver, il existe déjà dans 10 ou 15 fiches mais ils ont reproduit les mêmes erreurs que dans le répertoire c'est à dire que vous avez des blocs monstrueux, illisibles. Aujourd'hui c'est dans la partie « Descriptif des composantes de la certification », il y a une partie « texte libre », en fait c'est la partie programme pour distinguer le découpage en programmes du découpage en blocs qui arrive en dessous. Il y a un intitulé et un champs qui décrit le bloc. C'est présent à même la fiche donc ça rallonge encore la fiche. Moi, ça ne m'apporte rien, c'est juste une nouvelle approche, ça fait un an que tout le monde en parle, la CNCP est partie toute seule dans son coin pour les modéliser dans son système d'informations. Les blocs de compétence c'est un découpage d'une certification en sous-ensembles finis qui, pris à minima attestent quand même de certaines capacités ou compétences. En gros, si on obtient un bloc, on n'a pas la certification mais on est capable de faire quelque chose de concret. C'est une approche différente du programme qui est une approche linéaire. Les blocs, l'avantage c'est que pour une personne qui ne va pas valider la totalité de la certification à un instant T, au moins il repart en ayant validé un bloc avec quelque chose qui est valorisable dans un parcours professionnel. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)


Un nécessaire renforcement des liens avec les autres référentiels et institutions

- Les biais que connaît le RNCP de manque de lisibilité et d'harmonisation sont jugés « compréhensibles » par les professionnels tant la tâche qui lui est attribuée paraît ambitieuse dans un univers de la certification, de la formation et de l'orientation jugé très complexe
- Pour répondre à un souci d'efficacité dans la recherche d'information, pour compenser la méconnaissance de certains sigles ou de certaines informations comprises dans les fiches, mais aussi pour rendre l'usage du RNCP plus fluide et plus régulier, **les professionnels aspirent à un renforcement des liens directs avec les autres référentiels**
- **Cette attente répond à l'idée que les outils existants peuvent être complémentaires** et que le RNCP ne peut se fixer comme ambition de les remplacer
- Cette attente est par ailleurs décrite comme répondant à un souci de mieux faire connaître le RNCP à tous les professionnels, en l'intégrant à leurs outils quotidiens



Une double articulation à renforcer :

- En mettant des liens vers le RNCP sur les sites des CARIFS, ONISEP, CERTIFINFO, Mon Compte Formation
- En mettant des liens hypertexte au sein des fiches RNCP vers les codes CPF, les référentiels ROME et APEC



« Les fiches sont denses, c'est monolithique et il n'y a pas beaucoup de liens pour accéder à d'autres sources. » (APEC, consultante mobilité et formation)

« Moi quand je vais sur le site du CARIF je tombe parfois sur « en cours d'enregistrement au RNCP ». C'est une référence faite au répertoire mais qui n'oblige pas à s'y référer pour aller plus loin. C'est dommage » (Mission locale, conseiller)

« On a beaucoup d'outils d'informations et même s'ils sont souvent complémentaires, ils ne sont pas forcément articulés et donc je pense qu'il vaudrait mieux travailler à cette articulation qu'à la production de nouveaux outils d'informations. Ça peut être le fait par exemple d'avoir le code CPF sur la fiche RNCP ou dans l'autre sens, les CARIFS OREF pourraient indiquer que pour plus d'informations sur telle formation il est possible de consulter la fiche RNCP. » (Mission locale, animateur régional)

« Dans la base de données ONISEP, il n'y a que la formation initiale. On a une entrée action de formation, c'est à dire une formation X pour un établissement Y. Ce qui est intéressant ce sont les passerelles entre les outils. Il y a aussi une base inter CARIF, qui regroupe les offres de formation continue. Dans la base certif.info il y a des liens vers le RNCP, dans la base ONISEP aussi je crois, mais ce serait bien de le rendre systématique. De toute façon il ne faut pas vouloir tout faire sur un seul outil » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

« Ce qui est intéressant, c'est qu'on le relie à ROME. Mais ce n'est pas relié aux référentiels métiers APEC. Ce serait intéressant d'avoir un lien avec l'APEC et les Observatoires des métiers. Ce serait bien quand on a un code ROME sur une fiche, de dire aussi ça correspond à ça à l'APEC et à ça dans tel Observatoire métier » (APEC, consultant mobilité)

« Ce qui me manque aujourd'hui, c'est sur le site « Mon compte Formation », lorsque je vais aller rechercher une formation éligible pour un secteur d'activité, il me manque plusieurs critères de recherche notamment j'ai besoin de l'intitulé exact de la formation pour pouvoir la trouver parce qu'entre l'intitulé commercial de la formation et l'intitulé RNCP, on peut avoir des écarts quand on recherche par mot clé. » (APEC, consultant mobilité et formation)

Un besoin de repères sur l'actualisation des données

- Si la qualité des informations contenues dans le RNCP ne fait pas de doute, **leur actualisation est souvent questionnée** :
 - Conscient que l'élaboration du RNCP est laborieuse, certains pointent du doigt certaines **lenteurs dans les processus d'enregistrement**
 - Au delà, s'agissant des informations présentes dans le RNCP, ils s'interrogent sur leur pertinence à un moment T : **l'absence d'indication sur les dates de modification** des fiches laisse planer un doute
 - Par ailleurs, associées à la logique d'actualisation, les professionnels regrettent que les **modifications apportées ne fassent pas l'objet d'historiques clairs** : certains diplômes viennent alors à disparaître compliquant la logique de validation des acquis de l'expérience, amenant à évaluer la valeur de diplômes anciens



Les attentes :

- **Des indications plus claires dans chaque fiche sur les dates d'enregistrement et de mise à jour**
- **Une indication des certifications validées par le Journal Officiel mais ne faisant pas encore l'objet d'une fiche**
- **Un historique d'évolution de chaque certification**
- **Une rubrique « actualités » sur le site, voire en push, indiquant régulièrement toutes les mises à jour**
- **En option : une possibilité donnée aux visiteurs d'interagir avec le site en suggérant des actualisations**

« **C'est pas facile de savoir si c'est vraiment mis à jour.** On se demande à un moment si la fiabilité est bonne, si les dernières modifications ont été apportées. **Il n'y a pas d'indication** » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

«... Il n'y a pas de réelle procédure systématique c'est à dire que parfois, une certification qui est remplacée par une autre, ça apparaît directement, on nous dit que la certification n'est plus accessible, on peut cliquer dessus et on tombe sur la bonne. Mais parfois, ça ne fonctionne pas comme ça, c'est « annule et remplace », la fiche est écrasée et il n'y a pas de trace de la version précédente alors que pour nous c'est très utile parce que notre outil est utilisé dans diverses applications de VAE et être capable de retrouver le programme du CAP Cuisine passé entre les années 70 et 80, ça a du sens parce que ça permet d'évaluer en termes de compétence ce que la personne a déjà. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Moi je connais un peu la CNCP de l'intérieur et les moyens humains sont clairement insuffisants. L'actualisation prend du temps. En plus maintenant avec le CPF on lui demande de faire l'inventaire. C'est énormément de travail » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« Et, il n'y a pas de date de mise à jour, ce n'est pas daté, normalement elle doit y être dans les bases de données. Dans nos bases de données, on met la date de mise à jour, ça permet de savoir si la fiche a 2, 3 ans parce que le monde change. Là, je suis sur une fiche où on parle d'un arrêté de 2013 mais on est en 2016 ! Donc je me pose la question de savoir si les organismes indiqués sur la fiche proposent toujours ces certifications. » (Pôle emploi, chargée de mission)

« Tout ce qui est enregistré sur demande au RNCP fait l'objet d'une parution au JO, entre le moment où le texte paraît et donc où la certification est officiellement reconnue et celui où la fiche correspondante va paraître au RNCP, il s'écoule environ 2 ou 3 mois. Chez nous, les titres sont créés dans les 2,3 jours qui suivent. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« **Les titres peuvent être au répertoire et ne plus être valides.** C'est arrivé une ou 2 fois, c'est un problème. Ce n'est pas forcément un problème de mise à jour, le titre peut être valable pour 5 ans, on a dépassé la période de 5 ans mais il est toujours inscrit. C'est marqué qu'il était inscrit pour 5 ans mais si on va voir un peu rapidement, on ne s'aperçoit pas que la période de validité est dépassée. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« **Mettre les dates d'enregistrement sur les fiches ainsi que les dates de modifications s'il y en a** » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« Vous regardez n'importe quel site d'actu, s'il a été modifié, on sait quel jour et à quelle heure. Là, non. **Il faudrait communiquer sur la nature des mises à jour, savoir ce qui a changé et quand.** » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« C'est pénible à utiliser, on repère souvent des erreurs en plus et pour l'instant, on ne peut contacter personne pour les faire remonter. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)


Un site à rendre plus attractif et appropriable par tous

- Parmi les principaux freins identifiés à un usage plus régulier et étendu du RNCP, **son manque d'attractivité est quasi systématiquement souligné. Il est qualifié d'austère et donnant le sentiment dès la page d'accueil d'être complexe et réservé à un public averti**
- Quelques sites touchant à des thématiques similaires sont cités en exemple de la faisabilité de supports dédiés à la certification plus « userfriendly » : Orientation pour tous, ONISEP, Inter Services
- La nécessité de rendre le site plus attractif répond une fois encore à une double logique : renforcer son utilisation par les professionnels en contact direct avec les publics, mais aussi par les usagers eux-mêmes dans une logique de responsabilisation dans le suivi d'une VAE et d'une orientation professionnelle



Les attentes :

- Un design plus moderne
- Une ergonomie plus simple
- Un lexique pour les sigles et mots complexes
- Des entrées simplifiées par « les questions qu'on peut se poser »



« La mise en page n'est pas attractive, les informations ne sont pas très visibles et il est difficile d'y accéder. Les fiches sont denses, c'est monolithique et il n'y a pas beaucoup de liens pour accéder à d'autres sources. » (APEC, consultante mobilité et formation)

« Si c'était moins austère, on dirait aux jeunes d'aller dessus, mais là ce n'est même pas la peine » (Mission locale, chef de projet)

« **L'outil n'est clairement pas fun.** En général quand je recevais des adultes qui étaient allés dessus ils étaient très vite perdus » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)

« **Le design du site mériterait d'être toiletté.** Là ça a un côté un peu rétro, ancien. Ce serait chouette qu'il évolue un peu » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« Il faut peut-être partir des questions que les gens se posent. En même temps leur recherche est pas mal, c'est exhaustif. C'est peut-être juste rendre les modules plus conviviaux » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« Il y a 3 ou 4 autres gros sites susceptibles de présenter une offre de certifications qui sont « userfriendly » et plus réactifs que le site de la CNCP. Le site ONISEP.fr pour ce qui est formation initiale, le site « Orientation pour tous » qui a beaucoup de données et est plus agréable à utiliser que le site RNCP et le portail de « l'Inter - Services » pour tout ce qui est formation continue. Tous ces sites ont su évoluer et se remettre en question au fil des ans. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Il faudrait juste le rendre plus moderne par exemple avec des menus déroulant dans les fiches par exemple pour les compétences associées ou Certificats de compétences professionnelles. C'est juste pour aller plus vite, mais il ne faut surtout pas enlever de l'info » (Pôle emploi, référent métier formation)

« Si on modifie l'ergonomie du site ça jouera beaucoup sur la facilité des gens de terrain à l'utiliser. Pour moi les deux leviers principaux c'est être sûr de l'actualisation et l'ergonomie » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)




Un positionnement
de la CNCP qu'on
espère mieux
communiqué
- voire modifié -
pour renforcer la
légitimité du RNCP

• Une CNCP plutôt méconnue, susceptible de questionner la qualité des formations certifiées

- La CNCP bénéficie d'une image de légitimité et de rigueur, mais son fonctionnement détaillé est relativement peu connu des professionnels
- Des Interrogations existent alors sur ses membres et leurs rôles respectifs :
 - Quelles sont leurs compétences et surtout leur connexion au terrain pour analyser les formations soumises à certifications ?
 - Son « objectivité » est-elle garantie face au lobbying possible des syndicats et branches professionnelles ?
- Des certifications dont on suppose qu'elles garantissent la qualité des formations, mais comment ? Si le dossier de candidature est supposé complexe, un flou entoure l'attribution de l'enregistrement
 - Quels sont les critères de choix/sélection des formations certifiées ? Quel contrôle ?
 - La Commission a-t-elle le pouvoir de refuser une certification ? À quelles conditions ?



L'attente d'un éclairage sur le « qui » et le « comment », par un encart pédagogique ou une vidéo présentant la CNCP, ses missions et les process d'enregistrement



« Je sais qu'il y a des représentants des partenaires sociaux et des chambres consulaires pour faire l'enregistrement des certifications après je ne connais pas les personnes » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)

« Je ne connais pas plus que ça mais je sais qu'il y a des gens issus du corps professoral académique et des gens issus du monde de la formation donc capables d'évaluer des programmes de formation, même en lien les partenaires européens concernés » (APEC, consultante mobilité)

« Moi je ne les connais pas bien mais j'imagine des gens venus plutôt d'institutions que de la sphère professionnelle. Parfois on s'interroge sur le manque de distance et d'autonomie. On voit parfois une flopée de formations transport mises à jour et on se dit « tiens, ils ont rencontré le syndicat transport ». Est-ce qu'en fait c'est parce qu'ils abordent les formations par secteurs ? on en sait rien. Est-ce qu'il n'y a pas un peu de politique là dedans ? » (Pôle emploi, référent métier orientation)


« A partir du moment où une formation est intégrée j'imagine que c'est parce qu'elle a été contrôlée dans son contenu et sa capacité d'insertion sur le marché de l'emploi non ? » (APEC, consultante mobilité)

« Le fait que les certifications soient inscrites au RNCP me dit qu'elles sont reconnues par l'Etat à un niveau donné mais contrairement à ce que je pensais peut être pas à une qualité pédagogique de formation. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« L'action de la CNCP fonctionne bien. C'est une instance qui est relativement neutre dans la décision d'homologuer des diplômes, titres et certifications donc c'est un gage de la qualité des formations qui sont mises en œuvre. Le fait aussi que la CNCP prenne des décisions de radiation de certains cursus parce qu'ils ne correspondent plus à des besoins de certification des milieux professionnels, c'est très intéressant cette façon de fonctionner. Le site n'est que l'outil qui concrétise un peu le travail de la commission mais il semble plutôt bien et elle produit des données intéressantes vis à vis des questions de certification. » (Mission locale, animateur régional)

« Quels sont les critères d'enregistrement au RNCP ? Sur quels critères la CNCP sélectionne tel ou tel diplôme pour l'enregistrer au RNCP ? Jusqu'à présent, je pensais qu'une inscription au RNCP était un gage de qualité mais la responsable du pôle documentaire m'a dit que ce n'était pas forcément le cas parce qu'elle s'interroge sur la présence de certifications parfois très courtes et au coût de scolarité élevé. Du coup, je m'interroge sur le contrôle pédagogique de ces formations, est ce que la CNCP fait un contrôle pédagogique de ces formations ? Je pensais qu'il y en avait un mais visiblement non. » (ONISEP, conseillère d'orientation)

« Pourquoi certains diplômes apparaissent et d'autres pas ? Quels sont les critères de sélection ? Comment la CNCP sélectionne les certifications présentes dans cette base de données ? Parce que ne le sachant pas, on ne sait pas quelle est la valeur réelle des certifications. Et aussi, par exemple, l'ostéopathe animalier, sur la fiche il n'est pas indiqué qu'il y a un vide juridique concernant cette formation, du coup on ne sait pas dans quel cadre légal se situe cette formation. » (ONISEP, conseillère d'orientation)



« Moi j'aimerais bien savoir comment sont alimentées les fiches pour les utiliser plus intelligemment peut-être. Ca ne doit pas être simple à construire ces fiches. Qu'est-ce qui est exigé des établissements ? comment se déroule l'enregistrement » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

« Ce serait intéressant de voir comment sont composés les jurys, de savoir s'il y a un caractère professionnalisant » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« Moi j'imagine que le RNCP donne un gage de sérieux. J'imagine que c'est un gros dossier qu'il faut remplir pour se faire enregistrer, il faut donner des preuves, montrer l'insertion sur le marché de l'emploi » (APEC, consultant mobilité)

« Moi je pense qu'auprès des professionnels, il faut de la pédagogie sur le rôle de la Commission, expliquer ce qu'elle fait, ce qu'elle ne fait pas, comment elle le fait. Il faudrait un support court de présentation de ces éléments clés, sur powerpoint ou autre » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

« Ce serait bien d'avoir une petite présentation un peu ludique sur à quoi ça sert et comment » (APEC, consultant mobilité)

« Sur la CNCP ce qui attise ma curiosité c'est combien ils sont ? combien de fois par an ils se réunissent ? On aimerait savoir les critères de choix » (APEC, consultante mobilité)

« Moi quand je présente plusieurs organismes de formations, mes interlocuteurs sont parfois dubitatifs. J'aimerais bien en savoir plus sur comment ils ont fait l'enregistrement pour pouvoir rassurer mes interlocuteurs » (APEC, consultante mobilité)

Au delà d'une meilleure information, l'attente d'une plus grande régulation

Pour les plus informés, s'exprime plus clairement le regret que la CNCP ne se voit pas attribuer un rôle de régulation et de coercition plus fort:

- Pour harmoniser et limiter les certifications afin de simplifier un monde aujourd'hui trop complexe et limiter le risque que le RNCP ne devienne une « nouvelle usine à gaz »
- Pour éviter les incohérences juridiques : la CNCP a parfois enregistré des certifications sur des métiers non encore régulés par la loi
- Pour mettre de la cohérence dans les politiques publiques en calant le RNCP sur le CPF plutôt qu'en faisant des entrées distinctes avec le répertoire et l'inventaire



A défaut de réassurance sur la capacité de contrôle et de régulation de la CNCP, le RNCP risque de paraître certes exhaustif, mais sans offrir de gage de qualité sur ses contenus → L'objectif affiché - et soutenu par les professionnels - de donner de la lisibilité et de réguler un monde de la formation aujourd'hui trop complexe, ne sera alors pas atteint, entraînant beaucoup de déception.

« Moi je trouve qu'on ne lui donne pas assez de moyens alors que c'est fondamental avec le CPF. On aurait pu faire en sorte d'éviter l'usine à gaz en évitant les listes de formation éligibles. En gros on ne mobilise le CPF que quand les formations sont dans les listes établies par les partenaires sociaux. Mais l'établissement de ces listes est très compliqué. Ça demande une ressource monstrueuse. On a des listes par branche professionnelle mais en cas de reconversion ça complique. Bref. On aurait du caler le CPF sur le RNCP, mais on ne lui donne pas un rôle assez fort et défini » (Pôle emploi, chef département orientation professionnelle et formation)

« Le gros problème du RNCP c'est que ça devient un fourre tout. Au départ, c'était un repérage d'un certain nombre de titres qui sont reconnus, par contre ce qui manque dans le RNCP et dans la CNCP qui construit le RNCP, c'est une instance de régulation. On a des demandes d'inscription de certifications dans le RNCP qui sont très proches, ils peuvent délivrer un titre, peut être pas à l'unité mais presque ce qui fait que, si on sort des grands certificats nationaux, on a un maximum de petits organismes qui demandent des certifications parfois très proches les unes des autres. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« On donne un avis technique mais on n'a pas la légitimité pour dire qu'il y en a déjà 15 inscrites sur ce champs là, est ce qu'il est opportun d'en inscrire une 16^{ème} ? Je pense qu'il faudrait qu'il y ait de la régulation. La CNCP inscrit mais ne régule pas. Il faudrait que la CNCP ait cette compétence là. On ne peut refuser un titre que s'il ne correspond pas réellement à un métier, que l'organisation de la VAE n'est pas spécialement prévue, qu'il y a un certain nombre de compétences qui ne sont pas assez étayées. On instruit beaucoup de fiches d'organismes qui présentent un seul titre et du coup, on peut en avoir un par région qui va nous faire la même chose. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« On peut s'interroger sur ce que la certification valide. Il y a des organismes qui délivrent des diplômes d'Etat dont on sait que le niveau est médiocre » (ONISEP, conseillère orientation et mobilité)

« La CNCP vient d'enregistrer une certification d'ostéopathe animalier. Donc quand la loi va passer, il est possible que des gens se retrouvent à exercer illégalement. C'est une situation ubuesque. La CNCP ne refuse jamais. Là on le voit aussi sur la multiplication des certifications sur les formations de coach. » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

« La CNCP l'élabore, il y a des demandes déposées par des organismes de formation pour reconnaître une inscription sur le registre. Je n'en ai pas une image d'une grande fluidité, en même temps c'est un label de qualité parce que c'est assez compliqué d'obtenir une inscription donc ça oblige l'organisme de formation à déposer un dossier, à avoir des éléments qui sont stables dans le temps ... Il y a un contrôle, je ne dirais pas un fort contrôle car il peut y avoir des habilitations qui, une fois acquises sont rarement remises en cause. Sur le RNCP, il peut y avoir des formations universitaires pour lesquelles les choses peuvent évoluer en termes de contenu de formation. » (APEC, consultante mobilité et formation)

« Cela manque de régulation. Au bout d'un moment, on va se retrouver avec de l'information qu'on n'arrivera plus à gérer parce qu'il y en aura trop. Quand il y a 10 ou 12 titres qui renvoient à la même chose, ce n'est pas facilitant. En plus, ça gonfle le répertoire de nombre de pages dont on pourrait se passer. On pourrait juste dire par exemple que sur le métier de maçon, il y a le Ministère de l'emploi, l'Education Nationale, untel peut faire son titre à lui mais on vous demande de vous caler sur ce référentiel là. Un organisme de formation qui fait des formations sur le même thème que ce qui se fait ailleurs pourrait avoir son titre mais la CNCP pourrait intervenir de manière plus importante et contraignante en lui disant de se caler sur telle ou telle certification. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)




**Focus
sur l'inventaire :
un levier
d'opérationnalité du
RNCP, mais méconnu
et risqué dans sa
construction
actuelle**

Un outil encore clairement méconnu, alors qu'il va se révéler de plus en plus stratégique

- Plusieurs professionnels interrogés n'ont pas entendu parler de l'inventaire. Pourtant, chez ceux au fait du sujet, il se révèle être un outil essentiel dans l'évolution du monde de l'orientation et de la formation en France :
 - Il permet d'identifier des possibilités nouvelles de financement dans le cadre du CPF
 - Il permet de servir une logique d'insertion professionnelle renforcée, en se détachant d'une logique traditionnelle restrictive de diplôme et de qualification
 - Il valide des compétences transversales ou spécifiques mais surtout professionnalisantes qui ont une vraie valeur pour les recruteurs
 - Il permet notamment de répondre aux besoins de publics peu qualifiés, ce qui trouve un écho particulier auprès des Missions Locales



Chez les professionnels qui en ont juste entendu parler dans leur sphère professionnelle ou par le biais de cette étude, le souhait d'en savoir plus sur les formations couvertes et la manière d'y avoir recours



« Une formation inscrite au RNCP est une formation reconnue pour sa qualité et la validation professionnelle à laquelle elle conduit, derrière il y a une logique de métier et d'emploi alors qu'une formation recensée à l'inventaire est une formation qui peut avoir une certaine utilité dans un contexte professionnel mais ne permet pas d'accéder à un diplôme. » (Mission locale, animateur régional)

« C'est un répertoire qui recense des reconnaissances qui ne sont pas liées à des métiers proprement dits, qui sont des reconnaissances transverses ou des parties liées à certains métiers, par exemple ils vont reconnaître des habilitations électriques qui ne constituent pas un métier mais répondent à des normes. C'est une reconnaissance qui est inscrite quelque part mais ce n'est pas inscrit au RNCP car ce n'est pas la reconnaissance d'un métier mais c'est quelque chose qui est quand même reconnu et correspond à des choses annexes. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« J'en ai entendu parler dernièrement, c'est très bien. Dernièrement sur certains diplômes d'Etat comme le CAP transport par câble et remontée mécanique j'ai découvert qu'en plus du CAP, les élèves passent des habilitations professionnelles. Le diplôme ne suffit pas. Beaucoup de choses sont demandées. C'est même inscrit dans le référentiel professionnel du diplôme. On est de plus en plus dans la reconnaissance des compétences. C'est important d'aller au delà du titre. Les élèves sortent avec un CAP mais ce qui va faciliter l'embauche c'est l'habilitation, ça favorise l'insertion c'est important. » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« Ce sont des choses qui font office de normes et les normes servent à organiser et souvent à mobiliser des financements. Du coup, c'est très intéressant parce que toute la loi de formation de 2014 et notamment avec le CPF, tout ce qui est mobilisable dans le CPF est fait en fonction d'un référentiel et, ce référentiel, c'est le RNCP et l'Inventaire donc c'est très important de les avoir. Quelqu'un qui fait une demande de CPF, il faut voir si son titre y figure et ensuite pour être financé par le CPF, il faut que la formation soit sur une liste donnée soit par l'Etat, soit par les partenaires sociaux sachant que cette liste s'appuie sur des titres qui sont inscrits soit au RNCP soit à l'Inventaire. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« L'inventaire c'est hyper important. Ça donne les formations qui ont une valeur pour l'employabilité. En plus ce sont des formations non certifiées mais qui donnent accès à un financement par l'entreprise ou le CIF : le fait que ce soit référencé ça permet d'avoir un financement plus facilement. » (APEC, consultant mobilité)


Des attentes d'éclaircissement et de simplification d'usage qui illustrent les reproches faits au RNCP au sens large

Pour les professionnels les mieux informés, l'usage de l'inventaire est jugé aujourd'hui trop complexe :

- Un inventaire très vaste, sous forme de listes, qui demande un temps et une capacité de recherche donnés à peu de professionnels
- Un passage obligatoire par le Répertoire pour accéder à l'inventaire qui prête à confusion et un accès à l'inventaire jugé trop peu visible sur le site
- Un accès jugé complexe : la nécessité de cliquer deux fois pour accéder à une fiche de l'inventaire qui n'est pas un réflexe et donne le sentiment que l'information n'est pas disponible
- Des fiches inventaire et répertoire similaires qui ne permettent pas d'identifier la distinction entre une certification et une habilitation pour une formation : une ambiguïté d'ailleurs exploitée par les organismes de formations qui en profitent pour faire passer des habilitations de l'inventaire pour des formations « certifiées RNCP »
- Plus largement, un sentiment de flou dans les termes pour faire cette distinction nécessaire entre les formations relevant du répertoire et celles relevant de l'inventaire : parle-t-on « d'habilitation », de formation « non diplômante » pour l'inventaire en y opposant « la certification » du répertoire ? Est-ce suffisamment clair ou doit-on rechercher des termes permettant une distinction plus claire pour tous ?

Les attentes :

- Une mise en valeur plus claire de l'inventaire sur le site du RNCP et sur la manière d'y accéder
- Un moteur de recherche plus intuitif pour retrouver les formations comprises dans l'inventaire
- Une distinction plus nette entre les fiches relevant du répertoire et de l'inventaire
- Une plus grande pédagogie sur la différence entre RNCP et inventaire
- Mais aussi : une régulation et un contrôle renforcés de la CNCP sur les formations enregistrées pour les limiter et éviter « l'usine à gaz »



« Lorsque je présente cet outil, j'explique qu'il y a 2 bases de données, il y a le répertoire des certifications et l'inventaire des certificats et habilitations donc j'essaie tout de suite de bien poser le fait qu'il y a ces 2 bases qui sont différentes même si visuellement ça ne transparait pas forcément. » (Mission locale, animateur régional)


« Sur le site du RNCP, on trouve 2 choses, les certifications inscrites au RNCP mais aussi toutes les formations référencées au titre des certificats et habilitations. **Il me semble que la différence entre ces 2 cursus n'est pas très forte et cela peut induire de la confusion parfois d'ailleurs savamment entretenue par les organismes de formation qui se sont bien appropriés la logique du compte personnel de formation et vont parfois jusqu'à dire à des professionnels que leur formation est inscrite au RNCP alors qu'elle est inscrite à l'inventaire.** C'est d'autant plus préjudiciable que ce sont des formations qui n'ont pas la même finalité et ne permettent pas d'accéder au même type de financement et du coup, ça influe potentiellement sur les orientations données aux jeunes. » (Mission locale, animateur régional)

« Au niveau interface, c'est galère. Si on clique 2 fois sur Inventaire, on peut rechercher une fiche. Je ne sais pas pourquoi on est obligé de cliquer 2 fois. Si on prend la fiche « Licence de mécanicien B1 », on voit que c'est une fiche recensée à l'inventaire car visuellement, en haut, Inventaire est en rouge et en plus gros alors que Répertoire, Commission et International sont en noir. En plus, les fiches de l'inventaire ne sont pas du tout pareil que celles du répertoire. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Les fiches descriptives - RNCP et Inventaire - sont très proches y compris physiquement donc parfois les conseillers peuvent les confondre. Qu'il s'agisse de certifications inscrites à l'inventaire ou au RNCP, on ne voit pas de différence. Si on recherche sur Google « RNCP », on nous dit « Consulter le RNCP », si on clique, on nous dit que l'on peut rechercher par mot clef et si on tape « bancaire » par exemple, on a sous l'intitulé, les formations recensées les unes derrière les autres sans savoir s'il s'agit d'une certification ou d'une habilitation. Ainsi on a des masters mais aussi un actuaire dont on ne sait pas s'il s'agit d'une certification ou d'une habilitation. » (Mission locale, animateur régional)

« L'inventaire est très vaste et les conseillers n'ont pas la capacité, y compris en termes de temps, de s'appropriier le contenu de l'inventaire. Ils n'ont pas encore acquis le réflexe de l'utiliser hormis quand un jeune leur fait une demande précise. » (Mission locale, animateur régional)

« Il faudrait que les choses soient plus claires dans le vocabulaire, qu'on dise bien que ça ne donne pas accès à un diplôme parce que ça devient compliqué à expliquer » (Pôle emploi, référent métier orientation)



« C'est volontairement plus souple, plus large que déposer une demande pour le RNCP. Il suffit de cliquer sur « déposer une demande » et il faut aussi être parrainé. D'ailleurs, petit à petit, la CNCP durcit les conditions d'enregistrement parce que l'an dernier à la même époque, quand ils ont ouvert le truc, il y a des secteurs entiers qui ne pratiquaient pas trop le RNCP qui se sont jetés sur l'inventaire pour faire valider leurs trucs en espérant après être rendus éligible au CPF parce que dans ce cas, la formation peut être financée pour tout ou partie par des fonds publics. Ça ne devrait pas être comme ça mais dans la pratique, ça l'est devenu. Parce qu'une certification qui a soit une fiche RNCP soit une fiche Inventaire peut être éligible au CPF. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)

« Dans sa forme actuelle, c'est plus préjudiciable qu'autre chose. Au départ, c'était pour recenser les habilitations professionnelles puisqu'elles ne figurent pas au RNCP. Et, comme la CNCP est la vitrine du monde de la certification, ça nous permettait d'avoir un autre support institutionnel sur un périmètre qui n'était traité que par nous au départ. On pensait que ça viendrait appuyer nos démarches là-dessus sauf qu'ils ont pondu le truc dans leur coin. On attend aujourd'hui que les ministères produisent des fiches, notamment les ministères des Transports ou de la Défense produisent des fiches parce qu'il y a beaucoup d'habilitations délivrées dans le cadre de professions réglementées dans ces domaines là et que nous on a mais qui ne figurent pas dans l'inventaire et que personne ne peut donc utiliser dans le cadre du CPF parce qu'il n'y a pas de fiches parues à l'inventaire. » (ONISEP, Documentaliste, pôle ingénierie certification)



**Au final, le RNCP :
Un outil à mieux
valoriser et à
intégrer dans le
quotidien**

L'attente d'une meilleure communication et valorisation des usages

Les attentes :

- Une information en « push » par le biais d'une newsletter sur les actualités du RNCP, actualisations de certifications et fiches
 - Un moyen de rappeler aux professionnels l'existence de l'outil et d'attirer leur attention sur des nouveaux domaines de formation (créer de la présence à l'esprit)
 - Un outil facile à transmettre entre professionnels pour qu'ils s'en fassent eux-mêmes les ambassadeurs auprès de leur réseau
- Des sessions de formation physiques (par des agents ou par le biais d'affiches) ou en ligne sur les usages de l'outil pour les professionnels (tutoriels / mode d'emploi)
- Des liens systématiques vers le RNCP dans les outils de chaque structure : référentiels en propre, intranets...
- Une mise à disposition de l'outil dans les centres accueillant du public comme les CIO
- Demander aux organismes de formation d'utiliser les fiches RNCP dans leurs communications et demandes de financement

« Avant il y avait une lettre d'info de la CNCP deux fois par an, ça permettrait de voir un peu » (ONISEP, Chef adjoint service mon orientation en ligne)

« Ils devraient peut-être passer par les CIO. Les étudiants pourraient le consulter eux-mêmes » (Mission locale, chef de projet)

« S'il y avait une priorité à donner, ce serait de former les conseillers et les gens qui sont sur le conseil en orientation, qu'il y ait une information sur le RNCP, oui mais c'est l'exploitation qui en est faite qui est intéressante. Ce qui est important, c'est que les gens qui conseillent en orientation et en VAE connaissent le référentiel. » (Pôle emploi, chargé de mission orientation et VAE)

« La page portail du site où il y a une rubrique d'actualité pourrait peut être donner des informations sur les nouvelles certifications, les évolutions dans le répertoire comme dans l'inventaire si on ne nous les envoie pas directement. » (Mission locale, animateur régional)

« Une lettre du RNCP ça permettrait de relayer l'information auprès des conseillers en évolution professionnelle qui vont devoir proposer de la VAE. Pour l'instant ils se débrouillent un peu tout seuls » (Pôle emploi, chargé de mission)

« Il faudrait au moins une lettre trimestrielle avec les formations inscrites par niveaux, avec celles qui font partie du répertoire et de l'inventaire. Ce serait bien d'avoir des zooms par secteur, quel secteur a été rénové et tout » (ONISEP, conseillère orientation et VAE)

« Je trouve étonnant qu'il n'y ait pas de lien dans nos outils. Par exemple notre intranet qui est notre principal outil de travail, ne renvoie pas au RNCP. On est obligé de passer par Google. C'est étrange pour un outil de référence » (Pôle emploi, référent métier orientation)

« Si on avait plus régulièrement l'information qui nous arrive sur les certifications inscrites, sur celles qui ont été modifiées ou sont nouvelles, je pense que cela serait très intéressant pour la compétence professionnelle des conseillers. Le fait de savoir qu'on ne parle plus du diplôme d'Etat « Aide médico - psychologique » mais du diplôme d'Etat « Accompagnement social et professionnel » et que les blocs de compétence qui décrivent ces certifications ont évolué et sont plus larges, dans le dialogue que le conseiller a avec le jeune, ça va changer les choses ainsi que dans la manière dont l'orientation va se faire. Il pourra par exemple lui dire qu'un des blocs de compétence c'est « Santé et sécurité au travail » et que c'est quelque chose qu'il ne maîtrise pas donc il devra travailler un peu différemment. Avoir cette connaissance un peu fine des nouvelles certifications et surtout des certifications qui évoluent c'est très important. » (Mission locale, animateur régional)

« Ce serait peut-être bien de prévoir un module de formation pour les conseillers de missions locales, parce qu'on nous en parle, mais vite fait, juste pour dire que ça existe » (Mission locale, chef de projet)

« Moi je pense qu'il faudrait des journées ou demi journées de formation. Par exemple dans les Services publics régionaux de l'orientation » (Pôle emploi, chargé de mission)

« Les organismes de formation ne nous disent pas forcément ce qu'ils font quand ils font une demande de financement. Ce serait bien d'automatiser le fait que les organismes transmettent la fiche RNCP. Ça mettrait naturellement le RNCP dans le quotidien. Vu que c'est l'outil de référence ce serait justifié » (Pôle emploi, référent métier orientation)

« Les organismes de formation et financeurs de formation auraient peut-être intérêt à mettre plus de liens vers le site du RNCP. Comme le CARIF » (Mission locale, conseiller)



▾ Répertoire

▴ Commission

▴ Inventaire 

▴ International



Conclusions

- Le RNCP est un outil jugé par tous incontournable mais aujourd'hui sous-utilisé et méconnu. Or dans un contexte de mise en oeuvre progressive de la loi de 2014, il est perçu comme devant occuper une place grandissante dans les pratiques des acteurs de l'orientation.
- L'attente prioritaire est d'avoir les moyens de l'intégrer plus facilement dans les usages du quotidien, ce qui suppose des améliorations diverses de l'outil :
 - Plus de convivialité et d'intuitivité
 - Des logiques plus opérationnelles comme les recherches géographiques, ou les précisions d'actualisation
 - Des regroupements de fiches par thématiques et thématiques associées
- Au delà d'une logique plus opérationnelle, les professionnels les moins informés attendent plus de pédagogie sur l'ambition et la démarche du RNCP et de la CNCP. Cette attente constitue autant une opportunité qu'un risque puisque les professionnels les plus experts pointent du doigt un manque de pouvoir de la CNCP qui entache sa capacité de régulation et donc de garantie de la qualité des formations contenues dans le RNCP. Les professionnels ont en effet, pour s'approprier le RNCP et inciter leurs publics à l'utiliser, besoin d'être rassurés sur le fait qu'il s'agit d'un outil de référence et de régulation au delà d'un outil d'enregistrement.